

## Bulletin d'histoire politique

# Esquisse d'une genèse de la contestation étudiante d'octobre 1968

Léon Debien



Volume 16, numéro 2, hiver 2008

Les mouvements étudiants des années 1960

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1056137ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1056137ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique  
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Debien, L. (2008). Esquisse d'une genèse de la contestation étudiante d'octobre 1968. *Bulletin d'histoire politique*, 16(2), 75–95. <https://doi.org/10.7202/1056137ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2008

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# Esquisse d'une genèse de la contestation étudiante d'octobre 1968 \*

LÉON DEBIEN

Bien avant l'occupation du CEGEP Lionel-Groulx, de nombreuses rencontres entre différents étudiants ont permis une confrontation d'idées et d'attitudes qui engendrèrent (sic) l'action.

COLLECTIF ÉTUDIANT, NOVEMBRE 1968<sup>1</sup>

Le 8 octobre 1968, les élèves du cégep Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse décident, par un vote majoritaire, d'occuper le collège et d'en expulser les directeurs. Le lendemain, les cégépiens de Valleyfield et de Chicoutimi font de même. Ce n'est qu'à compter du 18 octobre qu'une douzaine d'autres collèges s'engageront dans la même voie. Le point culminant de la contestation à Sainte-Thérèse a été, à la fin de février 1969, l'incendie criminel d'une partie de la bibliothèque du collège, comme s'il y avait eu dans cette tentative d'autodafé une velléité de destruction de la mémoire collective, sorte de rupture avec les sources et les origines de l'institution, créée en 1825. Quelques jours plus tôt, probablement portés par *1984* de George Orwell, des étudiants avaient saccagé le centre de l'informatique de l'Université Sir George Williams, signifiant ainsi leur rejet d'un avenir dominé par les fichiers informatisés!

Le fait que le cégep de Sainte-Thérèse ait été la bougie d'allumage de la contestation étudiante n'est pas le fruit du hasard, ni l'affaire de quelques

---

\*. L'auteur a été directeur des services pédagogiques du collège Lionel-Groulx de 1967 à 1972. Il a été un témoin privilégié du mouvement de contestation qui a mobilisé les cégépiens au cours de l'année scolaire 1968-1969. Durant ces mois, il a colligé bon nombre des documents produits par les divers groupes et intervenants qui ont vécu ces événements. Le sigle AP (archives personnelles) sera attribué à ces documents.

écervelés ou « gauchistes révolutionnaires », comme l'ont rapidement clamé bon nombre d'intervenants : éducateurs, députés, notables du lieu, éditorialistes. Voir le nom de Lionel Groulx, illustre ancien du Séminaire de Sainte-Thérèse, associé à une institution aussi turbulente, séditeuse même, voir ce nom affiché en slogan de ralliement sur des pancartes brandies par des manifestants, a suscité chez d'autres un malaise presque ontologique. Les poussées de fièvre verbale aux accents révolutionnaires qui ont caractérisé ces mois ne peuvent être attribuées qu'à la propagation d'un virus de souche étrangère, européenne ou asiatique. Les événements qui ont bouleversé le monde de l'éducation, en octobre 1968, ont peu à voir avec l'improvisation comme l'ont aussi cru, à ce moment, plusieurs directeurs des cégeps. Plus d'un mois après le début des occupations, un document interne de la Fédération des cégeps maintenait ce déni de planification, en affirmant que la contestation d'octobre résultait d'un « geste spontané parce qu'elle n'était pas le fruit d'une animation soutenue dans le milieu<sup>2</sup> ». L'analyse des faits qui ont précédé le déclenchement des événements de l'automne 1968 affirme le contraire. Ces événements résultent d'un long cheminement du milieu collégial dont les racines se sont alimentées au passé, récent et lointain, dominé par les valeurs chrétiennes. Passé dans lequel Lionel Groulx, lui-même, avait été un acteur important.

N'a-t-il pas, au début du xx<sup>e</sup> siècle, participé à la fondation de la première Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC<sup>3</sup>), alors qu'il était jeune professeur au Séminaire de Valleyfield ? Bien que considérée par les autorités religieuses de l'époque comme « une innovation suspecte », cette initiative n'avait pas empêché les membres de l'ACJC « d'oser ni d'agir », écrira Lionel Groulx<sup>4</sup>.

Cette première association d'étudiants sera suivie par un autre mouvement d'Action catholique sollicitant, cette fois, les forces de toute la jeunesse canadienne-française, ouvrière, agricole, étudiante. L'historienne Louise Bienvenue<sup>5</sup> a exploré l'engagement apostolique et social de cette jeunesse d'avant la Révolution tranquille. C'est au cours de cette période que la Jeunesse étudiante catholique (JEC) naîtra dans les collèges, en 1935. Elle supplantera peu à peu l'ACJC. Pendant trente-trois ans, la JEC mobilisera les filles et les garçons des couvents, des écoles normales, des collèges et séminaires. Chacune de ces institutions deviendra pour les élèves une Cité étudiante avec caisse d'épargne, coopérative, ciné-club, radio et journal.

Pour encadrer l'engagement des militants jécistes de chaque institution, deux instruments seront mis en œuvre, en 1943 et en 1963 : la publication d'un véritable journal étudiant puis la création d'une association générale des étudiants (AGE). Malgré quelques crises existentielles, la JEC demeurera

active jusqu'aux premières années des cégeps. Sa présence sera particulièrement marquée dans les petits séminaires diocésains. Les trois cégeps qui, les 8 et 9 octobre, initièrent la contestation, dix jours avant les autres, étaient encore, à l'été 1967, des séminaires diocésains, même s'ils accueillait dans leurs murs des jeunes filles. Sainte-Thérèse en recevait depuis septembre 1962. Bon nombre des leaders qui se sont distingués lors de la contestation de l'année scolaire 1968-1969 avaient milité dans la JEC. Plusieurs y étaient encore engagés au moment des événements d'octobre.

En septembre 1967, le cégep Lionel-Groulx succédait au Séminaire de Sainte-Thérèse où, de l'aveu même d'anciens contestataires, la participation des étudiants à divers comités et structures était déjà un fait acquis. « On était un produit du milieu », confirmaient, en avril 2000, deux acteurs qui avaient fait leurs études à Sainte-Thérèse, Louise Harel et Robert Perreault<sup>6</sup>. Ce dernier était devenu, à l'automne 1968, permanent national à l'Action catholique après avoir gravi les divers échelons de responsabilité à la Jeunesse étudiante catholique (JEC) du Séminaire de Sainte-Thérèse et du diocèse de Saint-Jérôme. Quant à Louise Harel, issue elle aussi de la JEC, après avoir été membre de l'exécutif du Syndicat étudiant du collège (1965-1966), rédactrice en chef du journal *Le Thérésien* et rédactrice au *Bulletin* de l'agence d'information de la Presse étudiante nationale (PEN) (1966-1967), elle était, en 1968, membre de l'exécutif de l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ). Entre autres membres de l'exécutif de l'UGEQ, à ce moment, il y avait Claude Charron et Gilles Duceppe. Cinq ans auparavant, les Bernard Landry, Denis de Belleval, Pierre Marois les y avaient précédés, comme membres fondateurs.

Dans une entrevue, accordée à un journal régional pour souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire de la contestation, quelques-uns des principaux acteurs de l'époque reconnaissent que le collège était « tout un bouillon de culture, un drôle de mix (sic) de tous les milieux<sup>7</sup> ». Parmi ces interlocuteurs se trouvait Jean-Robert Sansfaçon, directeur, au moment des événements de 1968, du journal *Le Thérésien*. Il avait succédé, quelques mois plus tôt, à Bernard Descôteaux. Aujourd'hui, ils sont l'un et l'autre au journal *Le Devoir*. Dans les faits, *Le Thérésien* et l'association étudiante ont été les deux instruments sans lesquels la contestation à Sainte-Thérèse n'aurait pu être possible.

La notoriété atteinte, au cours des décennies subséquentes, par des dirigeants étudiants du Séminaire de Sainte-Thérèse et du Collège Lionel-Groulx se retrouve aussi chez bon nombre des élèves des autres collèges. Ces noms qui nous sont familiers rejoignent ceux des écoliers du Collège de Montréal. À l'automne 1830, inspirés par la Révolution française de juillet, ils avaient mené pendant trois jours, contre les directeurs du collège, une

montée aux barricades avec drapeau tricolore, placards gueulards et chansons révolutionnaires dont *La Marseillaise* et *La Parisienne*. Ces collégiens qui ont retenu l'attention de la presse du temps ont par la suite poursuivi leur engagement politique. Les uns se sont engagés dans le Parti des Patriotes, d'autres ont fait le coup de feu lors des événements de 1837-1838 ; plusieurs sont devenus membres des divers gouvernements qui se sont succédé. Le plus connu, George-Étienne Cartier.

L'engagement politique et social des collégiens, révélé par la contestation d'octobre 1968, s'est nourri à une tradition éducative commune, malgré les particularités institutionnelles des collèges. Par le soutien apporté aux associations et aux journaux étudiants, la JEC apparaît l'élément fondateur de la contestation de l'automne 1968. L'influence qu'elle a exercée sur la jeunesse étudiante jusqu'à l'automne 1968 mérite d'être examinée. C'est une façon d'aborder l'histoire de l'éducation collégiale en inversant la pyramide des pouvoirs, comme celle, nommée Katimavik, qui servit de pavillon canadien lors de l'Exposition universelle de 1967.

#### LES RENCONTRES PRÉPARATOIRES

Au début de l'année scolaire 1968-1969, le réseau collégial comptait 23 cégeps dont 12 entreprenaient leur seconde année. La plupart de ces collèges avaient été membres de la Fédération des collèges classiques du Québec (FCCQ). Leurs élèves se regroupaient dans des AGE, lesquelles faisaient partie de l'UGEQ. Dans la majorité de ces nouveaux cégeps, des collégiens assuraient la publication d'un journal, affilié à la PEN. Des militants jécistes exerçaient une présence active à l'intérieur de ces groupes. Les représentants de ces associations avaient au cours de l'été participé à diverses activités communes pour préparer la rentrée scolaire.

Au début de juin, les délégués des exécutifs des AGE participent à un stage d'information pour dégager l'état des organisations étudiantes dans les collèges, particulièrement dans les onze cégeps qui doivent ouvrir en septembre. L'idée d'une tournée provinciale et métropolitaine est retenue. Des représentants des cégeps Lionel-Groulx, Maisonneuve, Valleyfield et Vieux-Montréal s'engagent à réaliser ce projet. Ils se rencontrent<sup>8</sup>, au début de juillet, pour en structurer le contenu et planifier les visites. Cette entreprise est facilitée par le fait que ces représentants sont des salariés de leur AGE. Dans le cas de Lionel-Groulx, l'administration avait endossé un prêt bancaire à l'AGE de 6 000 \$ dont le remboursement était garanti par la cotisation étudiante à percevoir au moment de la rentrée de septembre. Le 20 juillet se tient

une réunion du conseil central de l'UGEQ pour faire le point et préparer les journées d'études de la fin août.

Les 2 et 3 août<sup>9</sup>, les représentants de 16 cégeps étudient la réforme pédagogique et la participation étudiante et mettent en place un comité d'action pour élaborer des stratégies de contestation. Le 8 août, l'édition estivale du journal de Maisonneuve, *Le Trait d'union*, rapporte, en encadré : « De source sûre il appert que le monde étudiant québécois connaîtra lui aussi ses journées de mai. » Du 27 au 30 août, au collège McDonald de Sainte-Anne-de-Bellevue se tiennent concurremment les journées d'études de l'UGEQ et de la PEN. Les deux groupes parviennent au même consensus : la contestation globale des structures et de la société actuelle. Le 30 août, l'UGEQ retire ses représentants de trois comités gouvernementaux : comité de l'accessibilité à l'éducation, comité de révision des prêts et bourses, comité de la formation des maîtres.

Avant leur participation aux journées de Sainte-Anne-de-Bellevue, l'exécutif de l'AGE de Lionel-Groulx avait, le 21 août, dénoncé en conférence de presse le taux des échecs subis par les étudiants en enseignement professionnel. Une seconde dénonciation par communiqué de presse eut lieu le 28. Les cégépiens de Valleyfield avaient, le 14 juin précédent, dénoncé une situation semblable devant le Conseil supérieur de l'éducation, en tournée de consultation dans la région<sup>10</sup>. Enfin le 4 septembre, à l'instar de l'UGEQ, l'Association étudiante de Lionel-Groulx retire ses représentants de tous les comités du collège.

Porté par l'utopie d'un « pouvoir étudiant<sup>11</sup> », ce branle-bas de l'été efficace et remarquable résulte pourtant d'un long cheminement auquel ont participé plusieurs générations d'étudiants. Le journal de collège a été l'instrument qui a fait de ce rêve un enjeu politique.

## NAISSANCE DU JOURNALISME ÉTUDIANT

Le journalisme étudiant a une longue histoire. Elle débute au séminaire de Nicolet, en décembre 1844. Un collégien, Antoine Gérin-Lajoie, fait circuler à l'intérieur du collège un journal manuscrit de quatre pages, *Le Moniteur*. Jusqu'en mai 1845, 21 numéros multipliés par quelques copistes retiendront l'intérêt des collégiens de Nicolet. *L'Abeille* sera le premier journal imprimé et rédigé par des collégiens, ceux du Séminaire de Québec. Dans un format similaire aux journaux de l'époque, la publication de l'hebdomadaire du collège de Québec s'étendra de 1848 à 1881, ponctué de deux arrêts dont un de quinze ans. Le rayonnement de ce journal rejoindra les lecteurs des autres institutions collégiales. *L'Abeille* ouvrira même ses pages à des correspondants

de ces collèges. Cette participation extérieure donnera à *L'Abeille* l'allure d'un journal intercollégial et favorisera le développement d'une première solidarité étudiante. Elle se concrétisera par des rencontres intercollégiales. *Le Moniteur* et *L'Abeille* ont été essentiellement le fruit de l'initiative de collégiens, soutenue par la direction de ces institutions.

Dans le dernier quart du siècle, cinq autres journaux de collège voient le jour, à l'initiative cette fois des directeurs de l'institution. Dirigés par des prêtres professeurs, ces journaux réservent des pages à des textes de collégiens, produits dans le prolongement de travaux scolaires ou de sujets abordés dans les sociétés littéraires ou oratoires. Deux de ces journaux se distinguent par la durée de leur publication et par l'importance de la collaboration des collégiens, *Les Annales Térésiennes* (1881-1901) et *L'Oiseau-Mouche* (1893-1902) des séminaires de Sainte-Thérèse et de Chicoutimi<sup>12</sup>.

### PREMIÈRE ASSOCIATION ÉTUDIANTE

Le premier tiers du xx<sup>e</sup> siècle ne verra pas de modification importante dans la structure et le fonctionnement des journaux de collège. Ils relèveront toujours de l'administration du collège. Cependant la création de l'ACJC et l'implantation dans les collèges de cercles acéjistés donneront une perspective différente. Basée sur un recrutement sélectif, surtout dans les collèges classiques, l'ACJC entendait procurer à ses adhérents une formation religieuse et patriotique, davantage incarnée dans la société. Des congrès annuels et la publication d'une revue mensuelle, *Le Semeur* (1904-1935<sup>13</sup>), permettront, pendant trente ans, d'unifier la pensée et l'action des collégiens. Ils favoriseront la création de nouveaux journaux dont le *Cécilien*<sup>14</sup> et la *Vie écolière* des séminaires de Valleyfield et de Rimouski puis la reprise de la publication des *Annales Térésiennes*, en 1914. Ces journaux feront encore appel à la collaboration des collégiens, surtout à celle de membres des cercles acéjistés. Leurs écrits ne seront plus la prolongation de travaux scolaires, mais le fruit de lectures, de conférences ou de discours faits dans les cercles de l'ACJC. Ils défendront avec ferveur la religion et la patrie, le drapeau et la langue. La revue *Le Semeur* en fera régulièrement mention dans ses pages, en reproduira quelquefois des extraits.

### LA CITÉ ÉTUDIANTE

C'est à compter de 1937 que le développement des journaux de collège prend son véritable essor, porté par un nouveau mouvement d'action

catholique, la JEC, créée par le père Émile Legault c.s.c. du collège de Saint-Laurent. La JEC s'affirmera jusqu'à la création des cégeps. Sa force de ralliement s'organisera autour d'un projet concret : promouvoir, dans la Cité étudiante, l'idéal chrétien. Afin de soutenir et d'animer cette entreprise, le père Legault fait paraître *JEC*, mensuel avec un tirage de départ de 3 500 exemplaires, qui atteindra 50 000 en 1940. Devenu *Vie étudiante* en septembre 1946, le nouveau mensuel entend illustrer la devise jéciste « Voir, Juger et Agir » par la présentation d'un problème, des questions qu'il soulève et de l'action à poser. Moteur essentiel dans le développement de la JEC, *Vie étudiante* appuiera la création d'un journal étudiant dans chacune des institutions. C'est ainsi qu'en 1944, à Sainte-Thérèse, *Les Annales Térésiennes* se transformeront en un journal étudiant. Pendant dix ans, la production relèvera entièrement des collégiens.

## UNE ÉCOLE DE JOURNALISME

Pour soutenir la création des journaux étudiants et leur développement, la JEC exercera un parrainage par la création, le 8 novembre 1943, d'une association des journalistes, appelée la Corporation des escoliers griffonneurs. L'assemblée de fondation sous la direction de Gérard Pelletier, président de la JEC, réunit 80 représentants de 29 journaux étudiants, nombre qui passera à 60 en 1954 et à près de 100 en 1963. Des ateliers de formation et des camps de rencontres estivales initieront les journalistes en herbe à la gestion financière d'un journal et aux exigences techniques de la production : présentation graphique, mise en pages, passage de la ronéotypie à l'imprimerie. La constitution d'une équipe éditoriale engagera les journalistes dans la production de textes d'opinions, d'analyse et d'enquête. Si la facture du journal étudiant se conforme rapidement aux exigences professionnelles, le contenu éditorial souffrira, selon les institutions et les individus, d'un manque de motivation et de stabilité des journalistes

## CRISE À LA JEC.

De 1955 à 1960, la JEC vit une crise qui remet en question les objectifs et le fonctionnement du mouvement. L'autonomie dont elle jouit et l'engagement social de ses membres inquiètent la hiérarchie ecclésiastique. Pouvait-elle continuer à financer un mouvement dont les objectifs et les projets prenaient trop de libertés ? Pour étudier la nature, les orientations et les formes de l'action catholique, les Évêques créent, en février 1960, un comité qu'ils placent sous la tutelle de Claude Ryan et freinent les contributions



financières. La Corporation des escholiers griffonneurs subit les contrecoups de cette remise en question par le désengagement financier et technique de la JEC. Désormais celle-ci entend placer toutes ses énergies dans la relance de *Vie étudiante* et la publication de nouveaux journaux à contenu plus spécifique : *Claire* (1958), *Culture* (1960) et *La Crue* (1963) pour les élèves du collégial.

Sur le point de disparaître, la Corporation des escholiers griffonneurs sera relancée<sup>15</sup> par la ténacité de quelques journalistes étudiants de Montréal, Jonquière et Chicoutimi et par le soutien financier de « mécènes<sup>16</sup> ». Après l'échec du camp de formation de l'été 1959<sup>17</sup>, une commission de refonte des statuts et une enquête sociologique sur les besoins d'une nouvelle corporation établissent les conditions d'un nouveau départ. À l'été 1961, un camp école réunit 82 participants. Un congrès de refondation, en octobre de la même année, regroupe 120 délégués. En mars 1962, une nouvelle association non confessionnelle<sup>18</sup> est incorporée sous l'appellation Les escholiers griffonneurs (LEG). Une dernière modification de nom, au début de l'année 1963, fera de LEG la PEN. Un bulletin éponyme, mensuel publié dès février, devient l'organe de liaison des 90 membres de la PEN. À ce bulletin, s'ajouteront d'autres publications : une revue de presse hebdomadaire *Agence PEN-presse* et les *Cahiers de la PEN* pour la présentation de sujets spécifiques.

## LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Malgré le retrait financier, la JEC et *Vie étudiante* (VE) poursuivent leur collaboration avec LEG. De nouveaux objectifs ciblent le contenu éditorial. Pour parvenir à une action politique efficace, VE et LEG entreprennent d'éveiller l'intérêt de leurs lecteurs à l'importance du droit de vote à 18 ans. Pour donner plus de force et d'impact à l'engagement de leurs lecteurs, ils mettent de l'avant la nécessité du regroupement des étudiants en association. Ce qui donnera naissance aux AGEs et, le 8 mars 1963, à leur regroupement dans l'UGEQ. Comme celle-ci regroupe des étudiants de niveau universitaire et collégial, ceux des collèges vont se donner une fédération qui leur convienne davantage. À la mi-octobre 1963, naît la Fédération des associations générales des étudiants des collèges classiques du Québec (FAGECCQ). Voilà mis en place les instruments d'intervention pour un engagement politique et social efficace. La première intervention publique est la conquête du droit de vote.

## DE LA CITÉ ÉTUDIANTE À L'ÉTAT

La question du droit de vote avait fait l'objet d'une résolution de la PEN, lors de son congrès du début de novembre 1962. Avaient suivi une campagne de presse, la préparation d'un mémoire, les appuis des mouvements de jeunesse JEC, JOC, PEN, des associations universitaires, de la Fédération des jeunes libéraux du Québec. Les nouvelles associations UGEQ et FAGECCQ ajoutaient une pression supplémentaire sur le gouvernement du Québec. En septembre 1963, le premier ministre Jean Lesage fait part des intentions du gouvernement : « Le droit de vote à dix-huit ans indique bien notre volonté de faire participer activement notre jeunesse à la vie de l'État et de lui permettre ainsi d'assumer de plus amples responsabilités envers la société<sup>19</sup>. »

Ce droit donnait aux étudiants une place dans l'État, « un État plus exigeant que l'école<sup>20</sup> », plus exigeant que la Cité étudiante. L'obtention du droit de vote à 18 ans place les collèges dans les tournées électorales des chefs des partis politiques. La vie politique entre dans les collèges, influence le fonctionnement des associations étudiantes, alimente les journaux, leur permet plus de liberté, fissure l'autoritarisme des directions de collèges.

### LIBERTÉ DE PRESSE

La vie des journaux étudiants a connu bien des aléas, suivant l'humeur et les objectifs des directeurs de l'institution, suivant aussi la ténacité et la force de l'engagement des étudiants journalistes. La liberté de presse a été un problème récurrent dans les collèges classiques, créés et dirigés par le clergé et par des communautés religieuses. En 1963, des 91 institutions classiques, membres de la FCC, trois seulement étaient à direction laïque, 73 étaient masculins, 18 féminins<sup>21</sup>. Porteurs de valeurs contemporaines, les jeunes journalistes ont souvent eu maille à partir avec les directions des collèges qui ne se privaient pas d'abuser de leur bras divin.

En février 1964, le président de la PEN parle de « situation assez grave<sup>22</sup> ». Il écrit que « certains journaux sont carrément censurés, d'autres nous laissent croire, par le caractère neutre et fade de leurs parutions, qu'ils ne jouissent pas de toute la liberté souhaitable dans leur travail ». Il invite les directeurs des journaux à recourir à l'aide de la PEN. Cette question de la liberté de presse atteindra son paroxysme à l'automne de la même année.

En septembre, le journal *Vie étudiante* entreprend la publication par tranches d'un roman d'André Major, *Le Cabochon*, histoire d'un adolescent décrocheur. Au début d'octobre, l'abbé Henri Roy dénonce dans un journal de Québec<sup>23</sup> la collaboration au journal de la JEC d'un « marxiste avoué »,

membre fondateur de la revue *Parti pris*. Il remet en cause le statut du journal jéciste et son ouverture pluraliste, regrettant « qu'on n'ait plus la JEC qu'on avait ». La crise conduit à la démission, le 26 octobre, des directeurs et des permanents des quatre journaux de la JEC, *François*, *Vie Étudiante*, *Claire* et *La Crue*, puis à leur suspension. À la mi-novembre, la PEN et le *Quartier Latin* (QL), journal des étudiants de l'Université de Montréal, donnent leur appui aux démissionnaires.

Au cours des mois d'octobre et novembre, la crise va toucher *Le Carabin*, journal des étudiants de l'Université Laval. L'espace accordé dans ses pages à *Parti pris*, présentation des romans d'André Major et de Jacques Renaud (*Le Cassé*), du poème *Pays Terre Québec* de Paul Chamberland, les compte rendus de débats-midi et d'entrevues avec des membres de *Parti pris*, provoquera un tollé chez un groupe d'étudiants. Ils reprocheront à l'équipe éditoriale de valoriser « les idées socialistes athées, [à] tendance marxiste<sup>24</sup> » et de dénigrer le catholicisme. Ils exigeront la démission des rédacteurs. Pour tenter un règlement, l'Association générale des étudiants (AGEL) fait appel à une Commission d'enquête dirigée par le président de la PEN, Paul Bernard. Après l'audition des diverses parties, cette commission rejette les accusations et conclut que : « [...] si cette accusation devait amener des sanctions, appuyées sur des bases aussi faibles que celles que nous venons d'étudier, nous serions au grand regret de constater que la liberté de presse a été bafouée<sup>25</sup>. »

La question de la liberté de presse reviendra encore quelques mois avant la création des cégeps. Le procès-verbal<sup>26</sup> d'une réunion des représentants de l'Association des conseillers des journaux étudiants et de la PEN note la persistance de relations conflictuelles entre les rédacteurs et quelques administrations. Les cas extrêmes vont de la suppression du journal à l'expulsion, temporaire ou définitive, d'étudiants journalistes.

## AUTRE INTELLIGENCE

Un an après la fin de cette crise, *Le Thérésien*, journal étudiant du Séminaire de Sainte-Thérèse produit un supplément littéraire qui, selon la rédaction, « veut être représentatif d'une certaine littérature mouvementée et nouvelle<sup>27</sup> ». Trois ouvrages publiés par *Parti pris* font l'objet d'une analyse : « Rémillard, le Révolté<sup>28</sup> » (*Sonnets archaïques pour ceux qui verront l'indépendance*) ; « Renaud, le joual et le paria » (*Le cassé*) ; « Posthume » (*Carnets politiques*, de Jean-Marie Nadeau). Ces textes ne soulèvent aucune réaction, comme si cela allait de soi.

À Sainte-Thérèse, la pensée jéciste et partipriste se côtoyaient, marchaient même la main dans la main. Selon le témoignage de Louise Harel,

des collégiens et collégiennes pouvaient assister à des conférences sur Teilhard de Chardin, le vendredi soir, au noviciat des Jésuites de Saint-Jérôme, et participer à des rencontres organisées par le Club Parti Pris, le dimanche après-midi, à Montréal<sup>29</sup>. Des professeurs lisaient la revue, d'autres y collaboraient<sup>30</sup>. Deux fondateurs de *Parti pris* avaient été journalistes dans leur collège, au journal *Le Sainte-Marie* pour André Brochu, à *L'Antenne* de l'externat classique de Longueuil pour Paul Chamberland.

La liberté de presse dans les institutions collégiales a été perçue de façon différente selon le caractère du collège. Les objectifs d'un séminaire diocésain, avec élèves en résidence, diffèrent de ceux d'un externat classique. Un collège dirigé par les Jésuites, semble moins contraignant. La plupart des journaux étudiants ont rayonné à l'intérieur de leur collège et dans le réseau des institutions membres de la PEN. Leur lectorat appartenait à la Cité étudiante. Deux journaux ont franchi les murs de leur Cité pour rayonner dans la ville réelle, *Le Cran* et *Le Classique* de Jonquière et de Rouyn, collèges créés en 1956 et 1948 et dirigés par les Oblats de Marie-Immaculée. Ces journaux se vendaient dans les kiosques de la ville. Pour une population scolaire d'un peu plus de 500 élèves, tant au secondaire qu'au collégial, *Le Cran* de Jonquière avait un tirage de 3 500 exemplaires. Il raflera régulièrement divers prix dont la Griffe d'or. Lucien Bouchard en fut le premier directeur.

## LE THÉRÉSISIEN

Au cours de l'année scolaire 1964-1965, une étude<sup>31</sup> des journaux étudiants, faite à la demande de la PEN, nous apprend que des 91 journaux membres de la PEN, 58 sont produits dans les collèges classiques. Les écoles normales, les écoles secondaires, les instituts de technologie, les universités et quelques institutions hors Québec se partagent les autres. Plus de 90 % ont un format, un papier, une impression similaires aux journaux professionnels. Malgré la persistance d'un contenu personnel souvent moralisateur, plusieurs équipes éditoriales abordent résolument des thèmes à résonance contemporaine : le syndicalisme, le socialisme, la démocratie, le nationalisme. Quelques-uns se penchent sur la vie politique et sociale de leur milieu et de leur région. *Le Thérésien*, journal des étudiants du Séminaire de Sainte-Thérèse, en est un exemple.

Le parcours de ce journal ressemble à celui de bon nombre de journaux étudiants. Avant de parvenir à une véritable autonomie et à une production de qualité, les équipes qui se sont succédé ont connu les fourches caudines. Après avoir, de novembre 1943 à mai 1954, dirigé avec succès *Les Annales Térésiennes* et fait partie de la Corporation des escoliers griffonneurs, les

collégiens de Sainte-Thérèse en sont brusquement dépouillés par décision du nouveau recteur, Mgr Pierre Décary. Il reprend cette publication pour la transformer en bulletin de liaison destiné aux anciens et aux amis du collège. Ce détournement privera les collégiens de journal pendant cinq ans et interrompra pendant sept ans les échanges intercollégiaux qu'ils avaient tissés dans la Corporation des escoliers griffonneurs.

À l'automne 1958, des élèves des classes de Rhétorique et de Philosophie lancent *Le Thérésien*, publication ronéotypée, « modeste réalisation technique » convient l'éditorialiste. Pendant sept années, *Le Thérésien* naviguera à vue échappant tant bien que mal aux écueils qu'ont connus d'autres journaux étudiants : instabilité des équipes éditoriales, suspension de parution, renvoi de journalistes, difficultés financières. À ces ennuis se greffe l'échec d'une première AGE. L'adhésion à la PEN, en 1961, et la participation aux congrès à compter de novembre 1962<sup>32</sup>, procurent aux journalistes suffisamment de persévérance et de pugnacité pour durer jusqu'à des jours meilleurs.

### LA RELANCE DU THÉRÉSIEEN

L'entrée en fonction d'un nouveau recteur<sup>33</sup>, en septembre 1965, inaugure ces jours. Ce recteur avait été journaliste au journal *Le Brébeuf* du collège éponyme, puis conseiller de l'équipe éditoriale des *Annales Térésiennes* (1943-1954). En octobre 1965, une nouvelle équipe de direction transforme *Le Thérésien* en tabloïd et développe une véritable politique éditoriale. L'année scolaire 1965-1966 met l'accent sur la relance d'une AGE. Tout en continuant à soutenir l'association étudiante, *Le Thérésien* de l'année 1966-1967 se penche sur le syndicalisme, produit en pages centrales des dossiers sur les « ouvriers en colère<sup>34</sup> » confrontés à des grèves successives à Saint-Jérôme, Lachute et Sainte-Thérèse. La prépondérance du sujet va favoriser une identification de l'étudiant, travailleur intellectuel, à l'ouvrier. Une modification de terminologie transformera l'association générale des étudiants en Syndicat des étudiants thérésiens (SET).

En septembre 1967, ouverture du cégep. La une du *Thérésien* claque comme un étendard : « Viser la gestion du collège », affirme dans une entrevue le président du SET. En éditorial, le directeur Bernard Descôteaux précise que « notre politique sera de politiser le milieu étudiant » et de le faire participer « à sa propre évolution<sup>35</sup> ». Cette « politique » s'appuiera sur trois exigences : « Nécessité d'un syndicalisme étudiant dynamique et ferme, nécessité de l'indépendance comme solution à l'aliénation fondamentale des Québécois, et [nécessité] du socialisme comme solution aux problèmes politiques, économiques et sociaux que connaît le Québec. »

Les pages centrales du même numéro présentent les caractéristiques de cette nouvelle institution : *C.E.G.E.P.- Amorce d'une révolution sociale*. En décembre, le caractère confessionnel de ce nouveau collège fait l'objet d'un dossier. Cette année 1967-1968 marque un changement majeur, *Le Thérésien* augmente sa présence auprès de ses lecteurs en devenant un bimensuel.

En moins de trois ans, *Le Thérésien* est devenu un journal de grande tenue. La qualité de ses dossiers et de ses analyses démontre le professionnalisme de l'équipe éditoriale. La mise en page et une utilisation efficace de la couleur savent retenir l'attention. Le bulletin de l'Agence des nouvelles de la PEN souligne des dossiers, des prises de position, des articles publiés dans *Le Thérésien*. Ultime reconnaissance, à la mi-février 1968, lors de son congrès annuel à Trois-Rivières, la PEN accorde au *Thérésien* le grand prix du journalisme étudiant, la Griffé d'or.

À la fin de cette année scolaire, le syndicat des étudiants lance un tabloïd *Le Syndical Express*. Deux numéros paraîtront, en mai et au début de septembre. Ce dernier compte huit pages. Il porte essentiellement sur la dénonciation du « taux d'échec effarant » et rend compte de la réaction de la presse nationale, *Le Devoir* et *La Presse*. Une mise en page nerveuse jette en vrac des termes accrocheurs, révolte, révolution, dictature, action. À la verticale, une phrase : « Oui, les étudiants préparent quelque chose, mais il n'est pas question de violence. » Au début de l'année scolaire 1968-1969, à la suite d'une entente avec le directeur du *Thérésien*, Jean-Robert Sansfaçon, *Le Syndical Express* cesse de publier. Le budget du *Thérésien* passe de 3 500 \$ à 5 000 \$. Transformé en hebdomadaire, le journal s'engage à produire 25 numéros.

## PRÉSENCE DE LA JEC

La JEC a reproduit dans les collèges la mission qu'elle avait exercée à l'échelle nationale : production d'un journal et participation à la création de diverses associations telles la PEN, les AGEs, l'UGEQ. Elle a été le premier mouvement à engager la jeunesse étudiante à réfléchir sur sa situation, son comportement et ses valeurs. En 1966, il y avait au Québec 30 000 militants engagés dans les différents mouvements spécialisés de l'Action catholique (JEC, JAC, JOC, JIC, etc.<sup>36</sup>) dont 20 000 dans la JEC<sup>37</sup>. Elle était active surtout dans les petits séminaires et les collèges classiques, aussi dans les écoles secondaires, les couvents, les écoles normales. Le Séminaire de Sainte-Thérèse appartenait au diocèse de Saint-Jérôme, créé en 1951. Peu de temps après son intronisation, le premier évêque, Mgr Émilien Frenette invite les

sociologues Fernand Dumont et Yves Martin<sup>38</sup> à dresser une carte sociogéographique du territoire diocésain afin de déterminer des zones pastorales. Le séminaire de Sainte-Thérèse en deviendra une.

En 1959, sur les 160 étudiants des classes supérieures, 40 (25 %) sont membres de la JEC<sup>39</sup>. Ces jécistes participent aux activités étudiantes, s'engagent dans les associations et les divers comités. Ils ne craignent pas le cumul des postes, préfèrent les plus influents : l'AGE, la radio étudiante et *Le Thérésien*. En 1958, sur les neuf étudiants à l'origine du *Thérésien*, sept sont de la JEC. En octobre 1965, lors de la relance de l'association, la JEC compte cinq militants sur les sept membres de l'exécutif. D'autres jécistes signent régulièrement des textes. Un billet au titre éloquent « La JEC dans la mêlée » est publié dès la seconde parution du nouveau *Thérésien*. L'auteur y déclare que « la JEC revalorisée s'engage donc dans la politique et veut s'y mêler intimement<sup>40</sup> ». On est bien loin des « jécistes dans la joie<sup>41</sup> » revendiquant l'abolition de la messe obligatoire et du costume, combattant le bal de fin d'études et son appareil<sup>42</sup>. En mars 1968, un numéro spécial du *Thérésien* porte sur le conflit qui oppose les élèves du secondaire à la commission scolaire de Sainte-Thérèse. Aucun texte n'est signé, cependant une note indique que ce numéro « a été réalisé par l'équipe du *Thérésien*, en collaboration avec la JEC diocésaine et le Syndicat étudiant thérésien<sup>43</sup> ». Robert Perreault était président de l'équipe diocésaine.

## SE DÉINSTALLER

Quelques mois auparavant, Robert Perreault était intervenu dans le débat portant sur le caractère confessionnel du nouveau cégep. *Le Thérésien* avait produit un dossier en pages centrales sous le titre « À vous de choisir ». Il avait signé « Pour une communauté chrétienne désinstallée », un texte à la conclusion percutante :

Il ne serait être question d'identifier la communauté chrétienne avec la communauté étudiante : les faits sont là pour prouver le contraire. L'esprit de l'évangile est avant tout militant et toute pastorale qui refuserait de se désinstaller et de redevenir militante est vouée à l'échec. C'est donc au nom même de cette foi qu'il faut condamner l'école catholique<sup>44</sup>.

Cette conclusion allait à l'encontre de la position plus institutionnelle qu'il avait défendue, en 1964, alors qu'il était président de la semaine de l'éducation dont le thème était « Ensemble pour restaurer la communauté chrétienne ».

Cette notion de la désinstallation était propre à la nouvelle génération de militants jécistes qui questionnaient ouvertement l'efficacité d'une pastorale institutionnelle. Ils croyaient qu'une pastorale prophétique et missionnaire saurait mieux rejoindre le milieu scolaire. Il ne s'agit plus de sauver l'Église, ni de travailler à son épanouissement ni de protéger son organisation mais de retrouver l'homme. L'ère des prosélytes et des fonctionnaires était révolue.

Deux ans auparavant, Jacques Grand'Maison n'avait-il pas affirmé que l'Église vivait une « crise de prophétisme<sup>45</sup> » ? Depuis 1964, les stages de formation des équipes diocésaines abordaient régulièrement l'importance que doit avoir pour le militant « le prophétisme [...] et ses exigences évangéliques<sup>46</sup> ». La veille de Noël, le prêtre sociologue Jacques Grand'Maison lançait aux lecteurs du journal *Le Devoir* « une invitation à découvrir l'homme nouveau<sup>47</sup> ». Il se hasarde même à suggérer une nouvelle Trinité : « Jésus-Christ, Marx, Freud ont défini l'homme à partir de sa condition la plus profonde, la plus authentique, celle qui se révèle au cœur du dénuement, de la fragilité. Qu'il s'agisse du pauvre de l'évangile, du prolétaire de la société industrielle, du malade psychique livré aux pressions d'en bas et d'en haut. »

Cette recherche de l'homme dans son « humanité toute nue » ne serait-elle pas le point de rencontre des chrétiens et des non chrétiens ?

## RUPTURE

Vécus avec conviction, le prophétisme et la désinstallation conduiront à la rupture quelques militants jécistes dont Réal Valiquette. Originaire de Saint-Jérôme, fils d'un père ouvrier gréviste de la Dominion Rubber<sup>48</sup>, il était un militant jéciste depuis le secondaire (section classique). Vice-président à l'éducation du SET de Lionel-Groulx et membre du Conseil général de l'UGEQ, il démissionne de la JEC, au début de février 1968. Il en donne les raisons au cours d'une conférence de presse.

L'Église, la jeunesse étudiante chrétienne comprise, ne doit plus être un leader de la société actuelle, société étudiante ou autre. L'Église doit être à l'intérieur de cette société, par la présence de chrétiens convaincus, de chrétiens engagés dans les structures temporelles. L'Église ne doit plus être une organisatrice de la société. Elle doit se mettre à son service et non la diriger. Il faut donc que les chrétiens s'engagent dans les structures actuelles du monde étudiant et qu'ils cessent comme groupe de vouloir faire de la politique au sein des structures de l'Église<sup>49</sup>.

Il continue en précisant que « ce sont les conseils étudiants locaux et régionaux qui doivent organiser la société étudiante et non la JEC ». Il ajoute



que « seul le Conseil étudiant doit être le Gouvernement des étudiants » avec obligation pour les chrétiens et les non chrétiens de « s'intégrer à cette organisation politique du monde étudiant ». Il insiste enfin sur la nécessité pour les chrétiens de « témoigner par leur action à l'intérieur de ces structures étudiantes d'un message évangélique approfondi ». Ce à quoi s'appliquera le démissionnaire au cours des mois qui suivront.

Le 2 octobre 1968, quelques jours avant le déclenchement de la contestation, *Le Thérésien* publie, à la une, un manifeste de Réal Valiquette : « Le pouvoir étudiant. » Ce texte circulera dans les cégeps et, remanié par l'auteur, sera publié dans *Le Devoir*. L'ex-jéciste reprend la notion de la nécessaire désinstallation.

Nous avons à nous libérer d'une société sécurisante, englobante, impersonnelle et hiérarchique, d'une société où la machine ordonne à l'homme. Cette démarche continuelle, cet effort de désinstallation individuel que chacun doit reprendre quotidiennement est souvent pénible<sup>50</sup>.

Quand elle demeurait dans le champ strict de l'apostolat, de la conversion des âmes, de l'engagement personnel respectueux de la hiérarchie ecclésiale, l'Action catholique n'avait pas de concurrence. Intervenir dans le domaine politique était autre chose. Il ne s'agissait plus d'âmes à convertir, de Cité étudiante à édifier, mais de travailler dans un village global<sup>51</sup> et dans un pays en révolution, même tranquille. État dans lequel les groupes les plus divers poursuivaient des objectifs identiques avec des méthodes et des moyens différents.

## TEXTES PRÉPARATOIRES

Le rôle joué par la JEC dans la création des journaux étudiants et la mise en place des associations illustre son influence dans l'organisation et l'animation du milieu étudiant. Au-delà de ces outils d'intervention, il y avait une philosophie de l'éducation discutée dans des congrès, panels et semaines de l'éducation. La création d'un ministère de l'Éducation, des polyvalentes et des cégeps obligent la JEC à accélérer la réflexion. Elle produit des dossiers à portée pédagogique qu'elle soumet aux militants des niveaux collégial et secondaire. Trois publications précèdent les événements préparatoires de l'été.

*Une école pour aujourd'hui*<sup>52</sup>, publié en mars 1968, deviendra le document de base de discussions à la commission des études et aux journées pédagogiques de plusieurs cégeps. Dans ce grand jeu de la participation, tous les intervenants pédagogiques s'engagent de bonne foi, étudiants, professeurs, professionnels, directeurs. D'autres textes complémentaires naissent de ces

échanges. À Lionel-Groulx, lors de la dernière plénière des journées pédagogiques, surgit un malentendu et, inattendue, une menace du vice-président du SET : « Il faut que ça change ou ça va péter à l'automne ! » Menace reprise par le représentant<sup>53</sup> de l'UGEQ, quelques jours plus tard à Trois-Rivières, lors de la plénière de l'assemblée des chefs de départements des cégeps, réunis pour réviser les programmes.

Le 9 août, la JEC nationale publie *Le pouvoir étudiant s'organise*<sup>54</sup>, document qui aborde l'état du travail scolaire de l'étudiant. Les auteurs dénoncent divers aspects de l'enseignement : absence de préoccupations sociales dans les cours, examens inadéquats, mirage de la participation, manque de débouchés sur les études supérieures et le monde du travail. De là, la nécessité d'actualiser la culture et l'enseignement, de décroiser les cours, de développer l'esprit critique car « les intellectuels et les étudiants ont à remplir d'une façon particulière, sans toutefois prétendre la monopoliser, une fonction de contestation à l'intérieur de la société<sup>55</sup> ».

La troisième publication de la JEC de Montréal est un tabloïd de quatre pages truffées de textes lapidaires, non signés. Paru le 15 d'octobre, le titre est sans appel : *Pouvoir étudiant*. Le tabloïd précise l'objectif de la contestation, se réjouit des occupations de collèges et de la solidarité des étudiants, rend hommage au cégep Lionel-Groulx qui « a en quelque sorte joué le rôle de révélateur et permis l'accélération du processus de prise de conscience<sup>56</sup> ». En leitmotiv : « L'occupation nous a tous désinstallés. »

## CONCLUSION

Les collégiens et collégiennes qui ont mené, animé, encadré la contestation d'octobre 1968 étaient pour la majorité des élèves du cours classique, plus âgés que les cégépiens. Pendant plusieurs années, ils avaient reçu une formation jéciste, syndicale, journalistique. Ils avaient participé à des camps de formation, à des sessions d'études, à des ateliers d'animation. Ils avaient tissé des liens intercollégiaux, interdiocésains et provinciaux. Passer huit, cinq ou quatre ans au collège fait en sorte que les étudiants du classique avaient des racines que n'avaient pas les nouveaux cégépiens venus d'un secondaire 5.

Les étudiants du classique étaient déjà dans la vingtaine, avaient plus de maturité, plus de vécu. Ils connaissent les lieux, ils savent tout des structures du collège. Ils y participent depuis des années. En 1968, les animateurs et les penseurs du mouvement contestataire sont majoritairement des étudiants des classes de Rhétorique et de Philosophie. Ils ont la prestance et le prestige, savent s'exprimer, argumenter, ont la maîtrise de la parole. Ils sont alimentés par une série d'écrits qui les encadrent. Eux-mêmes en ont produit.

Les étudiants du secondaire qui entrent au cégep en 1967 et en 1968 sont sans passé et peut-être sans avenir. Quelques-uns ont tout de même eu une formation jéciste. Les meneurs dans le conflit qui a opposé les élèves du secondaire à la commission scolaire de Sainte-Thérèse étaient des militants jécistes. Ils vont se retrouver rapidement dans les diverses associations étudiantes du cégep.

La présence active des militants de la JEC de Saint-Jérôme dans la contestation étudiante et l'occupation du collège a soulevé beaucoup d'inquiétude dans le diocèse de Saint-Jérôme. Une pétition signée par des prêtres et des laïcs demande le gel du budget qui soutient la JEC du diocèse. Devant cette situation, la Jeunesse étudiante catholique du diocèse de Saint-Jérôme se saborde, en janvier 1969.

Ceux qui au début de la contestation étudiante avaient clamé qu'elle était le fait de « gauchistes révolutionnaires » ne s'imaginaient certainement pas que ces derniers avaient été formés par l'Action catholique !

#### NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Document conçu en atelier durant la fermeture du collège, rédigé par Jean Laurin, Jean Chouinard, Réal Valiquette, Jean-Robert Sansfaçon, novembre 1968, 15 p.
2. *Essai de synthèse préparé pour les directeurs de collège*, 15 novembre 1968, 2 p., AP.
3. Marie Pier Luneau, *Lionel Groulx – Le mythe du berger*, Montréal, Leméac 2003, chapitre « L'étoile du berger (1878-1916) », p. 21-47 ; Laurier Renaud, *La Fondation de L'ACJC – Histoire d'une jeunesse nationaliste*, Presses collégiales de Jonquière, 1972, 154 p.
4. *Une croisade d'adolescents*, 2<sup>e</sup> édition, Montréal, Granger Frères, 1938, p. 13.
5. *Quand la jeunesse entre en scène*, Montréal, Boréal 2003, 291 p.
6. *Témoignages d'anciens de Sainte-Thérèse*. Vidéo, produite le 17 avril 2000, sous la direction de Gérard Lajeunesse, dans le cadre de travaux sur l'histoire du diocèse de Saint-Jérôme. Bobine 2, plage : 13 minutes.
7. Donald Brouillette, « OCTOBRE 1968 : Tremblement de terre au collège Lionel-Groulx », *Le Courrier*, Sainte-Thérèse/Blainville/Mirabel, 11 octobre 1998.
8. Membres de la tournée provinciale : Louise Vandelac (Maisonneuve), Pierre Simard (Vieux-Montréal), Réal Valiquette (Lionel-Groulx) ; tournée métropolitaine : Pierre-Paul Roy (Maisonneuve), Denis Drapeau (Lionel-Groulx), Jean Lacouture (Vieux Montréal), Réjean Seguin (Valleyfield). Journal étudiant de Maisonneuve, *Le Truit d'union*, vol. 29, n<sup>o</sup> 1, 8 août 1968.
9. À l'auberge Obergix du cégep Maisonneuve.
10. *La Presse*, 15 juin 1968.

11. Réal Valiquette, « Le pouvoir étudiant », manifeste publié à la une du *Thérésien*, vol. 4, n° 2, 3 octobre 1968. Publié dans une version remaniée dans *Le Devoir*, le 16 octobre. Réjean Seguin, compagnon d'armes durant l'été de Réal Valiquette, publie avec trois collègues un document portant le même titre. De nombreux textes sur ce sujet, dont un éditorial de Claude Ryan, ont paru dans *Le Devoir* au cours de ces semaines.
12. Léon Debien, « Les journaux de collègue au XIX<sup>e</sup> siècle », *Mens*, printemps 2005, vol. 5, n° 2, p. 345-395.
13. Tirage de 300 exemplaires en 1904, de 3 500 en 1933.
14. Créé par Lionel Groulx.
15. Deux écrits rendent compte des épisodes de cette relance : *Mémoire des Escholiers griffonneurs*, 17 mars 1962, 20 p. ; *Mémoire de la Presse étudiante nationale 1964-1965*, 17 p., AP. Des exemplaires se trouvent dans le fonds de la Presse étudiante nationale (P299) BNAQ.
16. *Mémoire des Escholiers griffonneurs*, 17 mars 1962, p. 5.
17. Réduit à deux jours, le camp-école n'avait réuni que 36 participants.
18. La plupart des syndicats et associations qui affichaient leur confessionnalité dans leur appellation et dans leur charte avaient commencé à éliminer ce qualificatif. Ainsi la Confédération des travailleurs catholiques du Canada était devenue, en 1960, la Confédération des syndicats nationaux. La Corporation des instituteurs et institutrices catholiques deviendra la Centrale de l'enseignement du Québec, en 1967.
19. Déclaration faite lors d'un dîner-bénéfice de la Fédération libérale du Québec, le 22 septembre, reprise dans *Vie Étudiante*, 15 octobre 1963, p. 4.
20. Paule Beaugrand-Champagne, titre donné au texte d'opinion fait sur le discours de Jean Lesage, *ibid.*
21. Fédération des collèges classiques, *Annuaire 1962-1963*, Montréal 1963, p. 3.
22. Paul Bernard, président national de la PEN, *Lettre aux directeurs et directrices des journaux*, 26 février 1964.
23. *L'Action*, 3 octobre 1964.
24. *Rapport sur Le Carabin 1964-1965*, 2 février 1965, document de 15 pages, p. 2. Autres documents sur le sujet : *Plaidoyer du directeur du Carabin*, 18 février 1965, 14 p. ; *Rapport préliminaire*, Paul Bernard, 20 février, 9 p. ; *Note sur la querelle du Carabin*, Gérard Pelletier, 22 février, 9 p. Fonds de la Presse étudiante nationale (P299/1) BNAQ.
25. *Rapport préliminaire*, p. 9.
26. *Procès-verbal d'une réunion conjointe PEN/ACJE*, 7 mars 1967, par Sœur Sainte-Rose de la Merci, c.n.d. et Michèle Beauchamp, vice-présidente aux affaires internes de la PEN, AP.
27. Vol. 1, n° 6, avril 1966, p. 3.

28. Jean-Robert Rémillard était professeur de littérature et de théâtre au collège.
29. Témoignage de Louise Harel, *op. cit.*, vidéo bobine 1.
30. Jean-Robert Rémillard y avait publié des poèmes et Thérèse Dumouchel, professeur de philosophie, écrira cinq textes dans la chronique « Les arts zartistiques », vol. 5, n° 1 à 7, 1967-1968.
31. Serge Carlos, *Les étudiants à la une*, préface de Marcel Rioux, Montréal, Les Cahiers de la Presse étudiante nationale, 1966, 168 p.
32. *Les associations étudiantes*, tel était le thème du congrès de 1962.
33. Le chanoine Charles Lussier. Au moment où il est journaliste au *Brébeuf*, le directeur était Paul Gérin-Lajoie.
34. Vol 2, n° 3, octobre 1966.
35. Vol 3, n° 1, septembre 1967.
36. Jeunesse agricole catholique, Jeunesse ouvrière catholique, Jeunesse indépendante catholique.
37. Fernand Dumont, *L'Église du Québec : un héritage, un projet*, commission d'étude sur les laïcs et l'Église, Montréal, Fides, 1971, p. 210.
38. Fernand Dumont et Yves Martin, *L'analyse des structures sociales régionales : études sociologiques de la région de Saint-Jérôme*, 1963.
39. *Annuaire du Séminaire de Sainte-Thérèse 1958-1959*.
40. Vol. 1, n° 2, novembre 1965, p. 6.
41. Titre d'un article publié dans *Le Thérésien* en novembre 1962.
42. Témoignage de Robert Perreault, Vidéo.
43. *Ibid.*
44. Robert Perreault, « Pour une communauté chrétienne désinstallée », vol. 3, n° 6, décembre 1967.
45. Titre d'un ouvrage de Jacques Grand'Maison, Montréal, L'Action catholique canadienne, 1965. Jacques Grand'Maison était, en 1951-1952, président de l'équipe diocésaine de l'Action catholique et directeur du journal *Les Annales Térésiennes*.
46. *Rapport du stage de la FEDE*, 5-6 janvier 1964, 1965, AP.
47. *Le Devoir*, 23 décembre 1967, p. 4.
48. « Que sont devenus les leaders d'octobre 68? », *Quartier Latin*, vol. 52, n° 1, 17 septembre 1969, p.19.
49. « M. Réal Valiquette démissionne de la JEC du diocèse de Saint-Jérôme », *L'Écho du Nord*, cahier 2, 7 février 1968.
50. Réal Valiquette, « Le Pouvoir étudiant », *Le Devoir*, 16 octobre 1968.
51. Expression créée par Marshall McLuhan.
52. JEC de Montréal, mars 1968, 25 p.
53. Réal Valiquette était vice-président du SET et le représentant de l'UGEQ.

54. Rédigé par une commission de travail, 25 p.

55. *Le pouvoir étudiant s'organise*, p. 15.

56. P. 2, *idem.* pour la citation suivante.